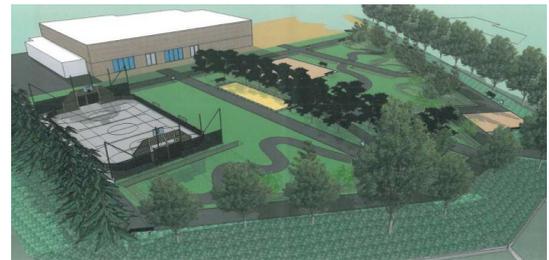
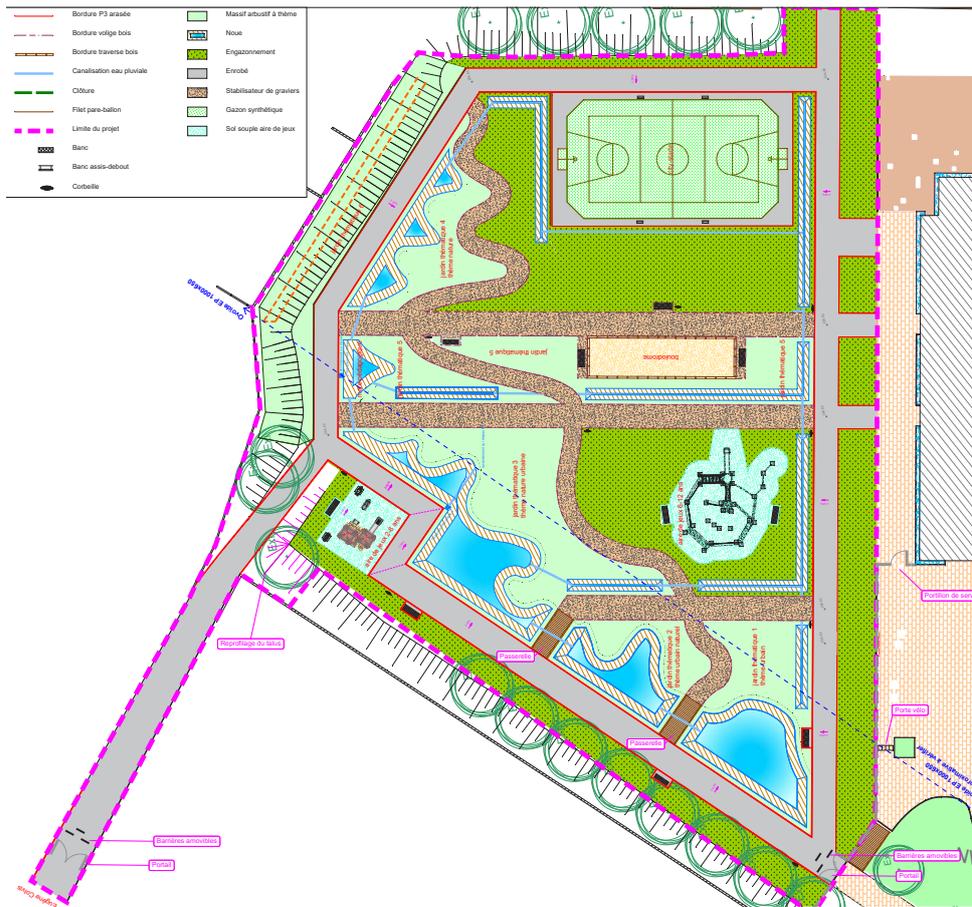


AMENAGEMENT DU PARC PAYSAGER DE L'ERMITAGE A FROUARD



Maitre d'ouvrage : Commune de Frouard
40 bis rue de l'Hôtel de Ville
54390 FROUARD

Enveloppe des travaux : 405 000€
Date du projet : 2016

Contexte : Aménagement qualitatif d'un parc paysager dans le prolongement de la salle multi-activités de l'Ermitage, sur le plateau Léo Lagrange.

Objectif : Proposer un aménagement avec des critères de haute qualité environnementale et de développement durable :

- gestion intégrée des eaux pluviales
- choix des matériaux et des fournitures en privilégiant la provenance locale, leur qualité environnementale, leur esthétique et leur robustesse

Projet : Création d'un parc d'environ 4 000 m² comprenant :

- des aires de jeux, un city-stade, un boulodrome
- des noues paysagères pour la gestion des eaux pluviales
- une mare pédagogique
- des espaces verts avec panneaux informatifs sur le thème «De la Ville à la Nature»